

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73 126
Objet

NOUVELLE LISTE DE
BENEFICIAIRES DE
TERRAINS DANS LES
ZONES DE LA S. E. M. A. R. R. C. Y

DATE DE CONVOCATION

23 Juillet 1973

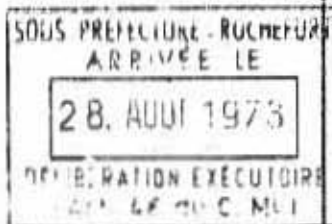
DATE D'AFFICHAGE

23 Juillet 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 16

Nombre de votants 18



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le le vingt sept juillet à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. M. de LIPKOWSKI, Melle FOUCHÉ; MM. BUJARD,
STIPAL, BUCHET, DUFOUR, BARDE, LARGETEAU, LACHAUD, RIVIERRE, BERLAND,
DOMEcq, DELAIR, BOUCLET, Mme BIDEAU, M. NAULIN.

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MM. COLLE par M. BUCHET
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. MONTRON, DOIREAU, BROTEAU, BOUTET, BARRIERE
PAPEAU, TAP, Mme FAVIERE

M DELAIR a été élu Secrétaire.

VU le Code de l'Urbanisme et de l'Habitation, article 78-1
(modifié par le décret du 19 mai 1959) et l'article 375 du
Code Municipal .

VU les statuts de la S. E. M. A. R. R. ROY

VU le décret du 1er Juin 1960, approuvant les Cahiers types
d'aménagement urbain,

VU les conventions de concession :

- de la zone d'Habitation, en date du 15 Octobre 1965,
- de la Zone d'Activités Economiques Complémentaires, en date
du 28 décembre 1965,
- de la Zone commerciale, en date du 5 décembre 1968,

VU les délibérations du Conseil Municipal d'approbation de
ces concessions, à savoir :

- de la Zone d'Habitation, en date du 1er Octobre 1965,
- de la Zone d'Activités Economiques Complémentaires, en date
du 1er Octobre 1965,
- de la Zone Commerciale, en date du 13 septembre 1968 .

./..

DECIDE :

1°/ d'arrêter ainsi qu'il suit une nouvelle liste de bénéficiaires de terrains dans les différentes zones :

a) Zone d'Habitation (résidences individuelles)

	<u>N° des lots</u>	<u>Superficie</u>	<u>P R I X</u>
- HERONNEAU	312	400 m2	30 000 F
- DROUILLARD	311	400 "	30 000 -
- PODGORSKI	305 -306	600 "	45 000 -
- MARCONI	47 (4-5-6-)	590 "	44 250 -
- DROUILLARD	322	500 "	37 500 -
- HAYOT	316	420 "	31 500 -
- BRUN	14 -15	310 "	23 250 -
- RIFFAUD	327	420 "	31 500 -
- PANJIER	320	420 "	31 500 -
- RAGUIDEAU	326	420 "	31 500 -
- HENRY	310	407 "	30 525 -
- GENERAUD	325	420 "	31 500 -

b/ Zone d'Activités Economiques Complémentaires

- TOURTELLOT 13 bis (vente
complémentaire) 2000 " 32 000--

c/ Zone Commerciale

- GUILMER 19 1600 " 32 400-

2°/ de soumettre cette liste à l'approbation du Compté prévu au Cahier des charges de concession (article 17) et au Code de l'Urbanisme .

Fait et délibérer à ROYAN, les mêmes jour,mois et an susdits .

Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre



Pour le Maire
Le Premier Adjoint

Guy TETARD